



la feuille de foyard de fey

Edito

Chères Ratonnes,
chers Ratons,

Vous tenez entre les mains la FFF numéro 16, qui est la dernière de cette législature. Dans cette édition, vous trouverez des articles écrits pour la dernière fois par certains Municipaux qui ont décidé de mettre un terme à leur carrière au sein de la Municipalité de Fey.

Je profite de cet espace pour les remercier de tout le travail accompli, parfois mal compris et pas apprécié à sa juste valeur. La tenue d'un dicastère n'est pas toujours simple et des choix sont parfois difficiles, avec une vue à long terme. Je profite aussi de remercier mon co-rédacteur, Jean-Marc.

Je vous souhaite à tous une belle année, que j'accompagne de tous mes Vœux de Réussite.

Sven Eggenberger

Un grand merci à tous ceux qui ont gracieusement permis la publication de document dans ce Bulletin.

Billet du Syndic

Mesdames et Messieurs,

Votre Syndic, pour encore quelques mois, vous souhaite les meilleurs vœux de santé et bonheur pour l'année 2011. Avant de regarder ce que cette nouvelle année nous promet, faisons un petit retour sur 2010.

La commune de Fey a adhéré à l'AIAE (Association Intecommunale d'Amenée d'eau d'Echallens et environs). Les conditions de sécheresse de 2010 ont confirmé que nous avons fait le bon choix avec cette adhésion. Nous avons acheté de l'eau à la commune de Lausanne en grande quantité et si nous n'avions pas eu cette possibilité, nous aurions dû restreindre la consommation, ce qui n'est pas toujours facile. Le trottoir de la route de Vuarrens et la réfection partielle du chemin de Nilliet ont été terminés l'été passé. Le cheminement pour piétons par le Nord-ouest de l'église donne satisfaction.

Les bons résultats des comptes 2009, nous ont permis de refaire le chemin de Micheron, qui en avait grand besoin. Les accès au cimetière ont également été remis à neuf. La toiture du porche a été retenue. Des pièces de cette belle charpente à l'ancienne ont été changées et le résultat est magnifique. Merci aux rattrapages fiscaux pour les liquidités et à Christian Métraux pour ce beau travail.

L'année 2010 a eu son lot de manifestations, je tiens à relever la journée du 1er août et le rallye de l'eau organisé par notre collègue Eggenberger. Bonne initiative, les participants ont été très contents de suivre le trajet de nos eaux, de la sortie de terre jusqu'à la station d'épuration via les réseaux et réservoirs. Merci à Sven et aux transporteurs.

Zone d'ombre sur le village pour votre Syndic: la fermeture du congélateur communal.

Et pour 2011:

Les élections du 13 mars devraient amener de nouvelles forces à la Municipalité. N'hésitez pas à vous engager. Ça prend du temps, mais c'est très intéressant. On rencontre beaucoup de monde et on apprend énormément. Concernant les travaux, votre Municipalité étudie la réfection de la route de Bercher: avec le prolongement du trottoir jusqu'au chemin situé au Nord de la propriété Wagner, modération du trafic, mise en souterrain de l'électricité et de l'éclairage public. Une commission du Conseil général a pris connaissance du projet qui est actuellement au service des routes pour examen préalable. Si tout se passe bien, enquête au printemps, présentation au Conseil fin juin et réalisation à la rentrée d'août. En parlant de route, vous vous demandez où en est le projet de réfection de la RC414 entre Montandrey et Fey? Les travaux devaient débuter ce printemps. Mais le temps ne semble pas avoir d'impact sur le service des routes. On peut espérer pour cette automne et en attendant attention aux nids de poules.

Le projet de fusion va occuper nos nouveaux élus et les membres du conseil général qui souhaiteront participer à l'étude.

Une révision du plan général d'affectation et du règlement sur la police des constructions va débuter cette année. Ce sera certainement un travail de longue haleine qui va durer une législature, voire plus. J'espère que cette révision pourra se faire dans l'objectivité, que l'intérêt du village passera



avant les intérêts privés. Votre Syndic participe à un groupe de travail pour la réorganisation scolaire. Tous les établissements devraient avoir les trois voies secondaires selon la loi scolaire. Actuellement nos VSB vont à Echallens. Le projet, qui a été présenté aux communes à fin 2010, prévoit la création de deux établissements secondaires.

Le premier sur le site des «Trois Sapins» à Echallens et le deuxième aux «Sept Fontaines» à Bercher pour les établissements du Nord, soit: Bercher-Pailly et Thierrens-Plateau du Jorat. Sur ce dernier site, l'investissement est considérable et il faudra trouver une solution pour une participation financière de toutes les communes, car celles du Nord ne pourront pas assumer cette charge toutes seules.

Le canton ne donne plus un sou pour les constructions scolaires, il se contente de donner des directives. La solution ne sera pas facile à trouver. Le programme prévoit aussi la suppression des classes primaires isolées; heureusement que le collège de Fey est maintenu.

En bon «Raton», je peux affirmer qu'il y a du «fromage» sur la planche pour cette nouvelle année.

Yves Jaunin

Forêts

Les forêts communales se portent bien, 10 ans après Lothar les jeunes plantations ont bien poussé et la forêt reprend son aspect normal, à la différence que dans beaucoup de cas les feuillus ont pris la place des épicéas. Les dits feuillus comme le chêne, le hêtre, le cerisier, le frêne ou la verne sont dans notre région des essences dites de station. De plus en plus nous laissons la nature faire son travail. Si vous vous promenez aux Courtiloux, cette forêt se trouvant au bout du pâturage communal, vous y verrez un exemple de deux types de sylviculture.

À gauche du chemin, une forêt de chênes plantés à la suite de l'ouragan Lothar. Et à droite une forêt naturelle avec un minimum d'interventions. Dans les travaux, le chemin du refuge via les Colombettes a été rechargé et compacté afin de boucher les trous et améliorer un passage un peu plus sensible. Concernant le triage forestier, l'entente entre les communes est bonne ainsi que la collaboration avec le garde et l'inspecteur. Le système du pot commun fonctionne bien et



donne satisfaction à la commune. Les comptes sont équilibrés. Participation des communes au pot commun Fr. 130.-/ha. Les comptes de fonctionnement du triage se soldent par un excédent de charges de Fr. 30'459,70. Les comptes de gestion du pot commun se soldent par un excédent de produits de Fr. 32'903,85 sur un chiffre d'affaire de Fr. 51'6461,10. Le centre forestier à Oppens fonctionne bien et le volume de travail est correct. Du bois énergie est à disposition, soit sous forme de plaquettes ou de bûches, il y a aussi les petites constructions (bancs, tables, ect.) que vous pouvez commander au centre, pour les propriétaires de

forêt une équipe de bûcherons peut également s'occuper des coupes de bois et des soins à la jeune forêt. No tel 021 887 66 45. Juste un petit rappel aux propriétaires qu'il faut suivre l'état de santé de vos forêts en cas de doute contacter le garde M Giger 079 219 01 60.

Promenez-vous en forêt, c'est naturellement bon pour la santé, bonne année à tous.

D. Laurent



Parc éolien de Tous Vents

Huit éoliennes de 2-3 MW chacune situées à une altitude comprise entre 680 et 700 m sont à l'étude aux abords du Grand Bois d'Essertines à cheval sur les districts du Jura-Nord Vaudois (Orzens, Ursins) et du Gros-de-Vaud (Essertines-sur-Yverdon, Pailly). Situé à 6 km au sud d'Yverdon-les-Bains, le parc s'étendrait sur 4 km entre les chefs-lieux des communes concernées.

Les arguments avancés par les promoteurs et les partisans de ce parc sont les suivants:

1 Avec un potentiel annuel de 50 à 65 GWh, il permettra une production d'énergie électrique «verte» qui n'a rien de marginal au plan régional, couvrant l'équivalent de la consommation de 14'000 à 18'000 ménages.

2 Il respecte l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit: aérogénérateurs de dernière génération, distants de plus de 600 m des premières habitations.

3 Un effort tout particulier a été réalisé afin de minimiser l'impact sur le paysage et d'intégrer le parc au mieux dans le paysage. Les éoliennes sont prévues en bordure du massif des Grands Bois d'Essertines et les villages les plus proches tournent le dos au parc éolien. De plus, les lignes de raccordement au réseau de moyenne tension seront enterrées.

4 Les études menées à ce jour montrent que ce projet aura une influence minime sur l'avifaune, les éoliennes n'étant pas situées sur un axe de migration d'oiseaux

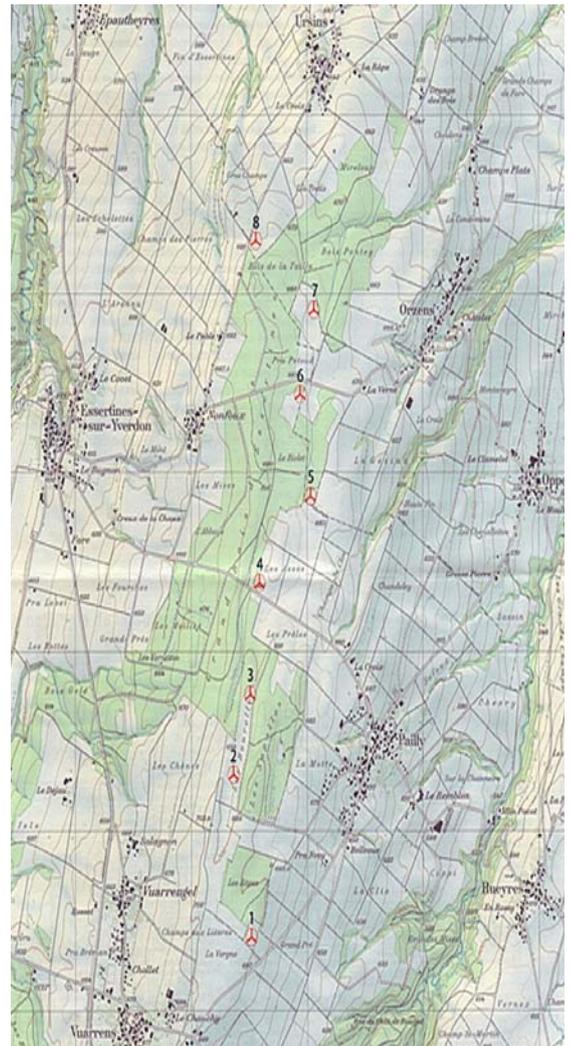
Dans les années à venir, notre politique énergétique devra impérativement se déployer selon deux axes principaux, à tous les niveaux (national, cantonal et communal). Tout d'abord la réduction de la consommation par l'augmentation de l'efficacité énergétique et l'élimination des gaspillages, puis par le développement massif de l'utilisation des énergies renouvelables.

L'énergie du vent fait partie de ces dernières.

L'étude qui a été faite par le bureau Profil Paysage permet de décrire l'impact du projet sur les paysages et sites.

Critères paysagers appliqués

- Respecter un écart minimum entre les machines de deux à trois fois leur hauteur.
- Favoriser une structure globale en forme linéaire pour éviter les superpositions visuelles.
- Prendre en compte la configuration de chaque village avoisinant et sa sensibilité visuelle.

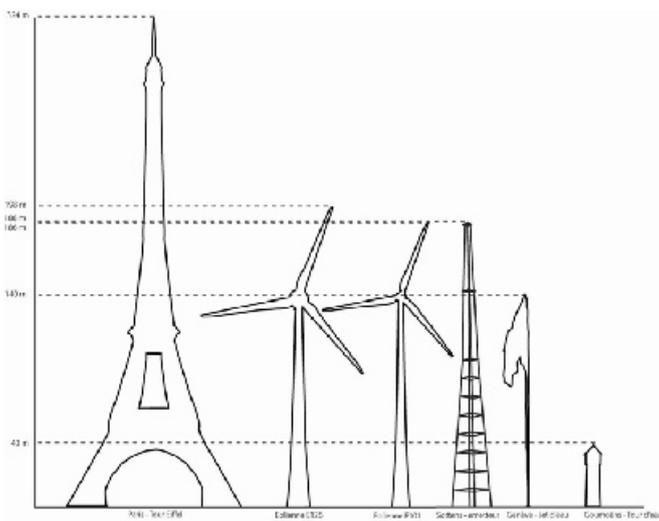


- Prendre en compte la perception du parc depuis les axes routiers et ferroviaires.

Mesures envisagées :

- Remise en état respectueuse des sites.
- Réduction de l'emprise des accès.
- Mise sous terre des nouvelles et d'anciennes lignes pour désencombrer les vues.
- Des éoliennes de grandes tailles pour maximiser la production par site d'implantation.

Source: www.tousvents.ch



Des éoliennes hautes comme l'émetteur de Sottens

Budget 2011

Le budget 2011 proposé par la Municipalité et accepté par le Conseil général présente à nouveau un excédent de charges. Il se monte cette année à Fr. 170'890.00, soit à peine Fr. 1'000.00 de plus que celui de 2010 et où nous avons du faire passablement de coupes.

C'est donc pour cette raison que nous avons décidé de garder au budget 2011 tous les travaux envisagés, travaux d'entretien la plupart du temps. Bien sûr ça peut paraître une fois encore élevé mais c'est le minimum pour que l'on puisse faire tourner la commune.

On a toujours un bon espoir qu'entre le budget présenté et le bouclage effectif des comptes il y ait des bonnes surprises. Les recettes conjoncturelles, comme par exemple les droits de mutation ou les gains immobiliers, ne sont jamais mis au budget. C'est donc une bonne source pour les bonnes surprises.

Il est à noter qu'un changement important est intervenu cette année dans la péréquation intercommunale et qui aura quelques répercussions sur le budget. Un nouveau système péréquatif a été adopté le 15 juin 2010 par le Grand Conseil avec une entrée en vigueur en 2011. Un des changements importants réside dans la bascule de 6 points d'impôts entre les communes et le canton; 6 points de moins dans les communes et 6 points de plus au canton. Du point de vue du contribuable c'est une opération neutre. Le transfert au Canton de ces 6 points d'impôt sert à financer la partie supplémentaire de la facture sociale reprise par le Canton.

L'effet se voit dans les impôts sur le revenu notamment, qui diminuent, mais en contre partie notrepart à la facture sociale diminue aussi.

Le budget 2011 en quelques chiffres

en Francs suisses	2011	2011	2010	2010
Directions	Charges	Produits	Charges	Produits
1 Administration générale	255'480.00	3'500.00	250'180.00	1'500.00
2 Finances	441'920.00	1'606'320.00	276'860.00	1'348'290.00
3 Domaines et bâtiments	325'480.00	195'210.00	195'940.00	178'410.00
4 Travaux	472'130.00	82'750.00	343'500.00	55'850.00
5 Instruction publique et culte	232'680.00	0.00	302'950.00	0.00
6 Police	54'270.00	5'950.00	50'740.00	5'500.00
7 Sécurité sociale	309'570.00	0.00	368'140.00	0.00
8 Services industriels	31'840.00	58'750.00	22'230.00	51'100.00
9 Total des charges et des revenus	2'123'370.00	1'952'480.00	1'810'540.00	1'640'650.00
Excédent de charges		170'890.00		169'890.00
Totaux égaux	2'123'370.00	2'213'370.00	1'810'540.00	1'810'540.00

Une fois encore ce budget ne contient pas des travaux extraordinaires une grosse partie des charges est incompressible car elles ne dépendent pas de nous. On ne fait que reporter des montants qui nous sont communiqués.

Les points importants de ce budget sont:

- une augmentation du montant des impôts sur le revenu malgré la bascule
- une augmentation aussi dans les impôts fonciers suite aux nouvelles constructions et à des mises à jour de taxations
- le retour du fonds péréquatif tend à diminuer avec le nouveau modèle péréquatif
- un montant de Fr. 25'000.- pour le pâturage pour des travaux aux écuries et une recette d'un montant de Fr. 20'000.- au titre de contributions d'estivage pour le pâturage
- Fr. 50'000.- pour refaire les sanitaires de la grande salle
- Fr. 60'000.- pour la création d'un trottoir en bordure de la RC414 (vers la place de la laiterie et le long du jardin)
- Fr. 27'000.- pour remplacer du matériel usé à la STEP
- Fr. 100'000.- pour la réfection d'un collecteur d'eau sous le nouveau lotissement près de la gare
- Fr. 232'680.- pour l'enseignement primaire et secondaire
- des charges pour Fr. 309'570.00 dans le social, ce qui correspond à plus environ Fr. 540.00 par habitant tout âge confondu

Victor Fiadeiro

Retrouvez toutes les informations concernant la Commune sur son site Interne
www.fey-vd.ch

Déjeuner des Aînés

Ce déjeuner, désormais traditionnel, a réuni les aînés de notre village et les enfants de notre collège, soit près de cent personnes, le mercredi 13 octobre 2010 à la grande salle de Fey.

Cette petite manifestation est organisée régulièrement à Fey, depuis 2004 déjà, à l'occasion de la journée des personnes âgées.

Comme elle rencontre un vif succès, il faudra penser à la renouveler chaque année.

Jean-Marc Laurent



VIDE-GRENIER

Un vide-grenier, aussi appelé braderie, bric à brac, troc, est un rassemblement populaire au cours duquel des particuliers exposent les objets dont ils n'ont plus l'usage, afin de s'en départir en les vendant aux visiteurs. Ces objets peuvent être des livres, vaisselle, jouets, meubles, etc. voire même confitures, sirops et artisanat.



Alors rejoignez-nous le

DIMANCHE 22 MAI 2011, dès 10 h



dans la cour du collège du village, là où chaque habitant pourra tenir un stand, seul ou en groupe ;
– prix du stand pour adulte: Fr. 10.- (= frais d'organisation et publicité),
– gratuit pour les enfants, mais nombre de places limitées.
La manifestation aura lieu par tous les temps.

Une buvette avec petite restauration sera tenue par les membres des Paysannes vaudoises.



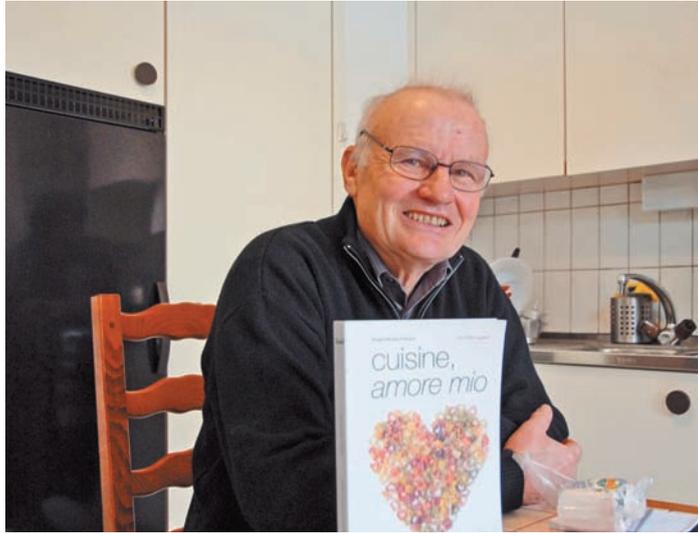
Organisation : Paysannes vaudoises, groupe de Fey

Délai de réservation au 15 mars 2011 auprès de

Mme Angie d'Aquino, Tél. 021 887 72 19 ou 078 653 51 80, courriel : daquinmoreir@hotmail.com

Entre les mathématiques et la cuisine sicilienne, une histoire de passion

Cuisine, amore mio est un livre issu d'une rencontre improbable entre deux personnes passionnées par les bons petits plats. Angela Mirabile Persano et Eric Victor Laurent mettent leurs recettes en page de façon originale. A cheval entre deux cultures, deux langues, le contenu de la marmite est juste al dente
L'attachement des Siciliens à leur île et leurs traditions est



connu bien au-delà des frontières. Lorsque Angela émigre et découvre la Suisse, il y a près de 40 ans, ses épices, ses petites herbettes et l'odeur de la tomate, du basilic et de l'oignon grillé à l'huile d'olive lui manquent. Alors, elle cuisine comme elle aime, comme elle sait, avec la nature pour complice. L'émigrée à la scolarité sommaire publie en 2006 un premier livre Cuisine sicilienne saine et authentique consacré à la cuisine de son enfance. Le soutien d'une amie, aujourd'hui décédée, lui permet de mener à terme ce projet qui lui tient à cœur. C'est au marché de Lausanne, où elle tient un stand de produits italiens avec son mari Gino, que les clients, avec leurs multiples questions, lui soufflent l'idée. Ecrire pour se souvenir et transmettre une culture, un savoir-faire. Le succès est immédiat. Ce premier ouvrage a sa place dans les cuisines.

Eric Victor Laurent, professeur de mathématiques retraité, habite Fey. En dehors des chiffres, la cuisine l'intrigue et l'intéresse. Avec un sens pratique et la bonne mesure, il conjugue amitié et art de la table. Son talent culinaire et son enthousiasme le conduisent à associer ses élèves et collègues et créer un premier ouvrage, La Cuisine des Maîtres, en 1994. Les années passent, les recettes deviennent de plus en plus raffinées et l'idée d'un second ouvrage arrive un jour par hasard. Le destin fait que deux êtres a priori très différents se rencontrent et l'esprit de création joyeuse fait le reste. Des légumes à la forme étrange et aux couleurs insolites et le professeur engage le dialogue avec la marchande de fruits et légumes. De samedi en samedi, à l'écoute des précieux conseils, il se familiarise avec cette cuisine authentique.

Cuisine, amore mio est un ouvrage de recettes au goût d'amitié et de partage. Une partition à quatre mains. L'écriture ou la friture, la pasta ou la soupe à la courge, les ingrédients soigneusement choisis et cuisinés trouvent leur place sous la plume d'Eric. Un passage dans la cuisine

d'Angela, c'est la mer, le soleil, la générosité. Sa voix chantante nous appelle à table. Angela a hérité de sa terre natale cette faculté de rendre ces moments intenses et inoubliables.

Eric se souvient. «Mon père avait une petite entreprise qui fonctionnait avec une dizaine de saisonniers venus d'Italie. Non seulement ils ont fait prospérer l'entreprise mais ils ont apporté un vent nouveau sur ce petit village du Gros-de-Vaud.» Pour rendre hommage à ces hommes qui habitent ses souvenirs, il tient à leur dédier cet ouvrage en deux langues.

Originaire de Santa Lucia del Mela, petite ville en terrasses, à quelques kilomètres de la côte orientale de Sicile, Angela a hérité du goût des produits de la terre et des senteurs aromatiques. Elle et son mari ont créé le commerce de fruits, légumes et spécialités italiennes. Ils connaissent un immense succès sur les marchés de Lausanne, Pully et Ouchy. Dans ce livre, elle suggère une cuisine simple et ancestrale.

Dany Schaefer



Cuisine, amore mio,
Angela Mirabile Persano
et Eric Victor Laurent,

Conception graphique Ibbl sàrl,
Lausanne.

Commande:
evlaurent@bluewin.ch, 021 887 73 22
ou à la librairie Infiniment plus,
à Echallens.

Article paru
dans L'Echo du Gros-de-Vaud
du 10 décembre 2010.
Merci à L'Echo du Gros-de-Vaud pour son accord.

Jeunesse de Fey

La Société de Jeunesse de Fey rassemble tous les jeunes de notre village et quelques-uns de la région afin de se retrouver lors de nos différentes activités.

Notre société, âgée aujourd'hui de 115 ans, se porte au mieux avec ses 19 ratons et ratonnes.

Les activités des membres actuels sont nombreuses. Chaque début d'année, nous organisons le souper du Petit Nouvel-An. Un repas préparé par la Jeunesse et servi jusqu'à satiété des redoutables mangeurs. Un caveau est aménagé au sous-sol de la grande salle et une piste de danse est mise en place devant la scène pour se dégourdir les jambes après le repas.

La prochaine édition aura lieu le 7 janvier 2012.

Les jours passent et font place à Pâques. Nous organisons la traditionnelle Course aux œufs. Cette année, elle sera le 24 avril à 15 h sur la place de l'église. Elle se compose de deux

parties: la course en elle-même et la semaine qui la précède. Car en effet, il nous faut nos fameux œufs. Durant toute la semaine, nous menons notre quête de maison en maison. Après avoir rempli nos paniers et passé quelques courtes nuits, nous préparons la piste. Deux filles et deux garçons s'affrontent devant les habitants venus les supporter, à qui l'on sert un verre de vin chaud.

Nos deux chers «pétuflards» en profitent également pour sortir de leur cachette afin d'effrayer les courageux enfants osant s'approcher d'eux. En fin d'après-midi, nous invitons les anciens et les futurs membres ainsi que les nouveaux jeunes



de Fey en phase de rentrer dans notre société. Nous nous rendons par la suite jusqu'au refuge à pied afin de déguster un verre de Clairette pour l'apéritif. Nous rentrons vite avant la nuit et nous retrouvons l'ambiance du Café Central de notre village pour y manger les œufs avec tous nos invités.

Dans le courant du mois de mai, nous organiserons également un tour de jeunesse ou les jeunes ainsi que les habitants du village pourront s'affronter dans des sports tels que, la pétanque, le volley, ainsi qu'au tir à la corde. Sans oublier, 2 soirées endiablées les vendredi et samedi Le début de l'été est synonyme pour nous des grandes fêtes et des grands rassemblements des Jeunesses Vaudoises telles que le Rallye FVJC, les Girons FVJC et le Challenge UJGDV. Ces manifestations rassemblent tout les sports «édérés»; le volley, le football, l'athlétisme, la course à pied, le tir à la corde, la lutte, le tir, la pétanque ainsi que toute les sociétés de Jeunesses. Après avoir passé ces longues soirées de folies durant l'été, nous nous reposons et nous nous préparons gentiment pour nos activités automnales, *le Téléthon des Jeunesses 2011 se déroulera le 2 et 3 décembre à Villars-le-Terroir*. Pour l'occasion, la société prépare une vente de pâtisseries *le samedi matin 3 au village*. Ensuite, nous amenons par un moyen non-motorisé et sportif l'argent au point de rendez-vous à Villars-le-Terroir.

Une petite rétrospective de l'année 2010

L'année commença normalement avec notre souper du Petit Nouvel-An qui comme les précédentes éditions, se termina au sous-sol de la grande salle dans une ambiance très chaleureuse. Les jours se sont suivis et nous sommes arrivés à la semaine du ramassage des œufs, juste avant Pâques. Notre quête s'est bien déroulée, avec quelques haltes un peu tardives chez certains habitants. La Course en elle-même s'est aussi très bien passée sous une météo clémente hormis l'apparition de la grêle sur la ligne d'arrivée. Par la suite nous nous sommes réunis au Café Central, jeunes et invités, pour effectuer notre petite excursion jusqu'au refuge communal. Après notre retour au village, le souper des œufs se déroula comme à son habitude au Café Central. En revanche, ce fut la

première édition pour les nouveaux tenanciers du bistrot qui ont réussi à perpétuer le traditionnel menu, sous l'œil attentif de Mireille.

Cet événement étant derrière nous, nous avons enfin pu nous consacrer

espérons, que les animations que nous organisons permettent à favoriser la convivialité au sein du village. Nous en profitons par ailleurs pour remercier la Municipalité qui nous soutient chaque année pour nos manifestations.



pleinement aux préparatifs du 32^{ème} Challenge UJGDV. Des bâtiments sortirent soudains de la terre pour faire place à un Colisée datant de la Rome Antique. Les Jeux furent grandioses et la fête se déroula dans une ambiance chaleureuse malgré la baisse des températures. Une fois ce grand épisode terminé, la place de fête se transforma en un énorme feu de joie pour la fête nationale.

Le challenge prit fin pour nous avec le souper de remerciements du 19 novembre qui se déroula à la grande salle de Fey avec 300 invités. Où chacun a pu se remémorer les bons moments passé ensemble.

Et, de fil en aiguille, le mois de décembre était là. Mais après une année chargée pour les jeunes rats, nous avons organisé la vente de pâtisseries devant la boulangerie en lieu et place de la grande salle. De plus, nous avons mis notre énergie au service de la population à la déchetterie communale.

C'est sûr cet événement que notre année 2010 se termine. Mais elle nous a permis entre autre de nouer de très bons liens entre les sociétés du village et les habitants qui nous ont aidés à l'accomplissement de notre grande manifestation estivale. Nous

Comme vous avez pu le constater, nos activités occupent les membres tout au long de l'année. Elle permet de nous retrouver, de passer des bons moments ensemble que se soit lors des soirées ou lors des préparations de nos manifestations. La Société de Jeunesse accueille tous les jeunes ayant plus de 16 ans révolus et ayant terminé leur scolarité obligatoire. Mais cela n'empêche pas de déjà prendre contact avec nous bien sûr. L'âge limite est de 30 ans ou alors le mariage, car en effet on est un peu moins jeune après.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site

www.jeunessedefey@com

ou simplement de prendre contact avec l'un d'entre nous.

Julien Pelet Président

Jeunesse de Fey

«suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.» Jules César

Du 21 au 25 juillet 2010, la Jeunesse de Fey vous a ouvert les portes de Rome pour un challenge qui vous a plongé au sein des arènes sportives, du Colisée, du temple des Dieux, de la demeure de César et du camp des légionnaires.

En effet, suite à 1 mois de canicule, le sort de la météo s'abat sur Rome. Ce challenge a été marqué par une chute de température de 20 degrés, alors qu'une semaine auparavant, il faisait 35 degrés. Mais les ratons et leurs invités ont tenu le coup! Il faut croire que l'ambiance et les activités étaient bien là pour réchauffer le tout!

Le mercredi a commencé avec la pétanque qui a compté 58 équipes et qui, malgré une grosse averse, n'a pas été interrompue!

En parallèle, l'ouverture de la tonnelle a aussi été marquée par le froid. Mais les moins frileux n'ont, néanmoins, pas résisté à l'envie de s'accouder à la tonnelle, au sein du Colisée.

L'ouverture de la cuisine annonce le début du festin romain! Avec ses flambeaux et les Cesar's Burger, la cuisine n'as pas manqué de clients, toujours satisfaits de leur commande!

Sans oublier le caveau, avec son ambiance chaleureuse où les gens pouvaient déguster de bons vins de Bourgogne, qui ont eut un grand succès! Nous remercions encore les Cousins de Bourgogne pour avoir partagé leurs bonnes saveurs.

Le jeudi, c'était au tour des 102 équipes de volley mixtes de s'affronter sur le terrain mouillé! Une grande première a été le tournoi inter trophée-challenge avec à la clé un bon de voyage.

Ensuite, le karaoké a ouvert ses portes une heure plus tôt que prévu afin d'éviter les premières gouttes. C'était parti pour 4 soirs de folie au 7^e ciel, en compagnie des Dieux. Une ambiance du tonnerre a su tenir éveillé Rome jusqu'au petit matin.



32e Challenge de l'Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud du 21 au 25 juillet 2010

Vendredi fut une grande soirée dédiée aux jeux Romains! 22 équipes, soit environ 90 guerriers, ont tentés leur chance au combat de gladiateurs, à la crémaillère, aux ratapultes, à la course de char et bien d'autres postes encore! Un vrai défi pour chacun d'eux!

Dimanche, pour cette importante journée, les nuages ont fait place au soleil! À 11 h ce sont les coureurs qui prennent le départ du cross qui fut éprouvant! L'après-midi fut dédiée aux traditionnels tournois de lutte et de tir à la corde, sous l'œil attentif des «arbitres!»

Finalement, le camp des légionnaires a accueilli la partie officielle, qui a marqué la fin émouvante, mais aussi rassurante d'un challenge, qui s'est bien déroulé et qui fut digne de son nom... Mais pour ne pas rester sur sa faim, le cortège n'a pas manqué d'animer la capitale! Nous espérons que vous, les légionnaires, êtes venu, avez vu, et avez vaincu cette fête et ces sports. Et que vous avez pris autant de plaisir que nous. Bien sûr, nous tenons à féliciter la participation des 380 bénévoles, l'Union, la jeunesse, et tous les participants... à tous un grand MERCI!



Souper de remerciements

Afin de remercier tous les bénévoles, nous avons accueilli 300 personnes à la grande salle de Fey le 19 novembre. Au menu, saucisse aux choux et papet vaudois. Heureusement, il ne manquait pas de place et nous avons pu rassasier tous nos invités! Le souper était animé tout du long avec des photos et des films du challenge dans le but de se remémorer ces bons moments passés ensemble. Le souper se termine aussi par la mise aux enchères des panneaux décoratifs conçu pour la fête. La mise n'a pas manqué d'acheteurs, n'hésitant pas à vider leur porte-monnaie pour s'approprier les œuvres d'arts peintes par les membres de la jeunesse. Pour finir, c'est au petit matin, que nous avons clôturé ce grand chapitre qui restera encore bien des années dans la tête de chacun.

Adduction d'eau de l'ancien moulin des Engrins

Petit aqueduc métallique



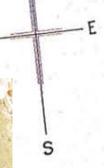
Entrée de la mine



Intérieur de la mine



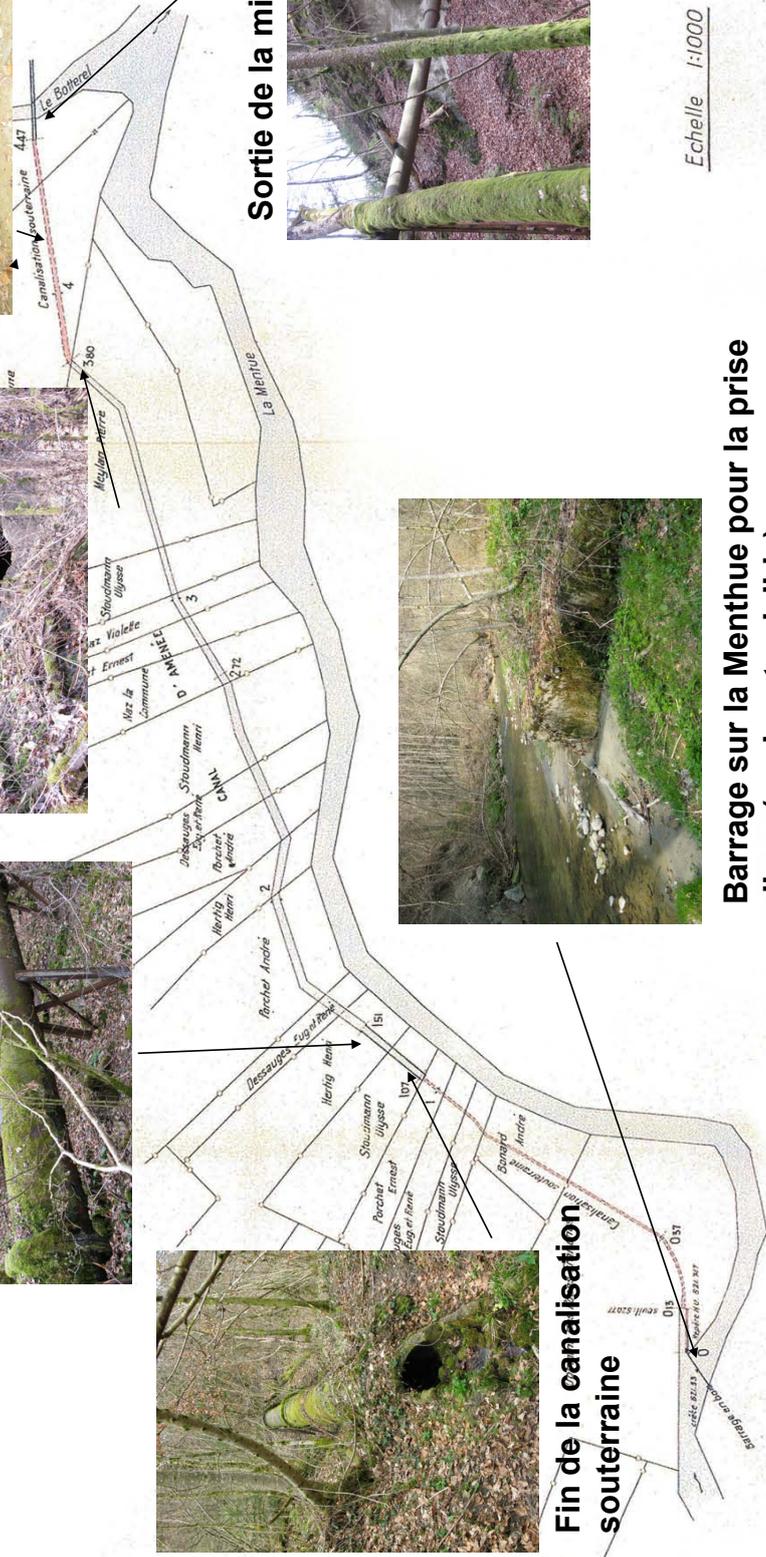
Fin de la canalisation souterraine



Sortie de la mine



Echelle 1:1000



Barrage sur la Menthue pour la prise d'eau (seul reste visible)

Parcours de l'eau sur la commune de Naz

Adduction d'eau de l'ancien moulin des Engrins



Sortie de la mine

Grand aqueduc métallique



Tracé du canal



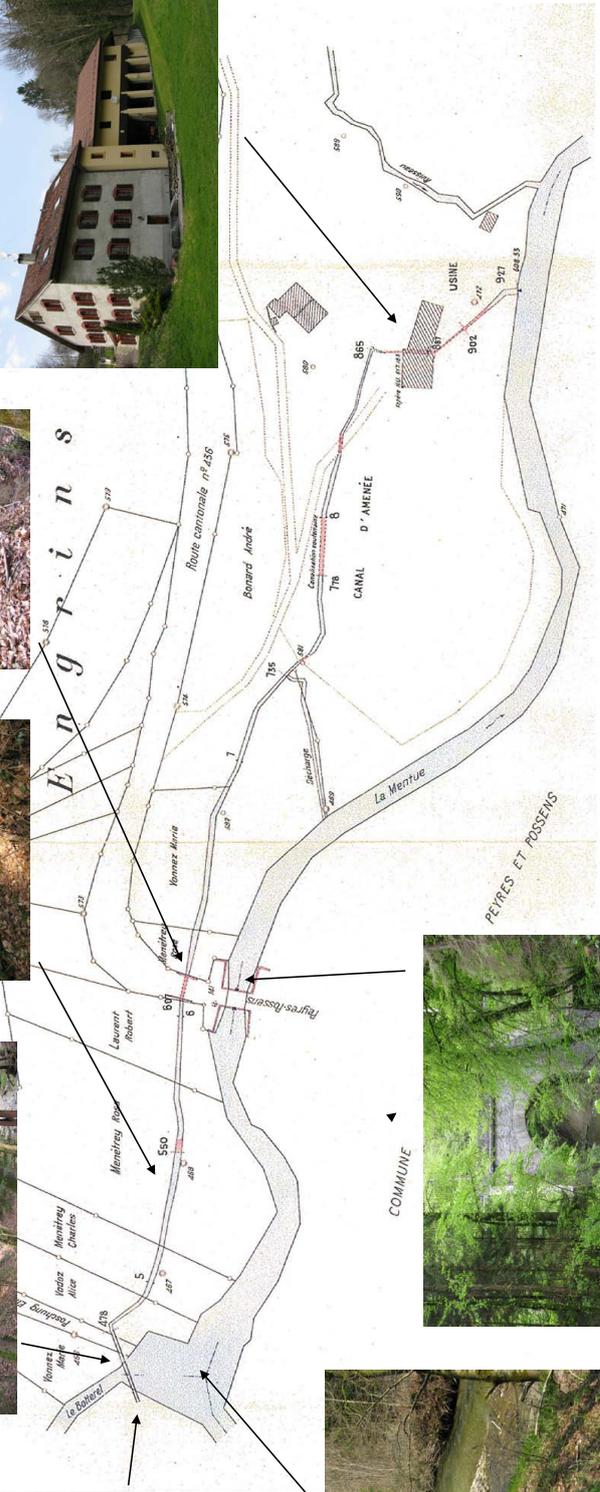
Passage du canal sous la route



Ancien moulin des Engrins



Confluent de la Menthue et du Botterel



Le pont des Engrins

Parcours de l'eau sur la commune de Fey

Le moulin des Engrins et son adduction d'eau

Les documents existants au Service cantonal des eaux nous apprennent que le droit d'utilisation des eaux de la Menthue par le Moulin des Engrins à Fey a fait l'objet d'une concession de la communauté de Naz en faveur d'Etienne et Moÿse Jaunin, notariée par Abram Curchod, curial du mandement de Dommartin, le 1^{er} février 1762.

Sur la base de cet acte, le Département des travaux publics a reconnu le droit d'usage des eaux de la Menthue en faveur de Frédéric Maillard, le 17 juillet 1902. Ce droit a été redéfini et inscrit au Registre foncier d'Echallens en 1951 en faveur d'André Bonard qui a exploité le moulin des Engrins jusqu'en 1979, presque à la fin de sa longue vie avec « la Jeanne », sa femme, aussi active que lui.

L'eau de la Menthue était déviée au moyen d'un barrage en bois, appuyé sur un accotement en béton encore présent, qui se situe à une hauteur de 620.77 mètres. L'entrée du canal était munie d'une vanne. Le canal d'amenée d'eau était en partie souterrain et en partie à ciel ouvert. L'eau traversait deux aqueducs métalliques qui sont encore visibles.

L'aqueduc souterrain, taillé à la main dans la molasse, au début du XVIII^e siècle, appelé la mine à Fey et la grotte à Naz, traverse un éperon rocheux et permet à l'eau de franchir le Botterel, dès sa sortie, en surplomb, dans le grand aqueduc métallique.

Depuis la prise d'eau jusqu'au ruisseau du Botterel le canal se trouve sur la commune de Naz. Après le passage de cette rivière par le grand aqueduc métallique, il se trouve sur la commune de Fey.

Dès le moment de sa construction et jusqu'à la fin des années 1940, le moulin des Engrins était actionné par une grande roue hydraulique en bois. En raison du faible rendement énergétique et des importants travaux de maintenance, André Bonard, propriétaire du moulin, a décidé de moderniser ses installations tout en gardant un approvisionnement énergétique hydraulique. Il a donc fait procéder à des travaux à la fin des années 1940.

Une chambre en béton, de petite dimension, à l'intérieur de laquelle l'eau était mise sous pression, a été construite en dessus du moulin, au bord du chemin d'accès. L'eau était acheminée dès cet endroit jusqu'au moteur par une conduite forcée d'un diamètre de 600 millimètres. L'eau sous pression actionnait une turbine à spirale, selon le système Francis, d'une puissance de 15 chevaux et d'un débit maximum de 0.154 m³/seconde, installée à l'intérieur du moulin. Quinze chevaux correspondent à 11 kilowatts environ, soit la puissance d'une moto de 125 cm³.

Cette turbine actionnait un générateur d'électricité qui faisait tourner les machines du moulin. La hauteur théorique de la chute, soit la différence d'altitude entre la vanne d'entrée du canal située à 620.77 m et la restitution à la Menthue à l'altitude de 608.33 m était donc de 12.44 m. La turbine, située au bas du bâtiment n'utilisait qu'une partie de la hauteur de cette chute. De plus, le meunier devait laisser constamment s'écouler dans la Menthue l'eau nécessaire à l'existence des poissons dans la section du cours d'eau utilisé.



Exemple d'une turbine Francis couplée à un générateur d'électricité

Dans les années 1860, ce genre de turbine commença à supplanter les roues hydrauliques.

Ce système n'a pas fonctionné longtemps aux Engrins en raison des très importants travaux d'entretien du barrage, de la mine, des aqueducs et du canal qui devaient être tenus constamment propres et étanches sur une longueur de 750 m environ. En plus des travaux de meunerie, M. Bonard devait consacrer une heure par jour, au moins, à l'inspection et à l'entretien de ses installations d'adduction d'eau. De surcroît, le fonctionnement du moulin était rendu difficile par les importants travaux de drainage qui ont été entrepris dans notre région entre les années 1920 et 1930. Le régime des eaux de la Menthue, ainsi que celui des autres rivières, était devenu irrégulier, comme celui d'un torrent de montagne. Les nombreux marais asséchés ne remplissaient plus leur rôle de réservoirs naturels égalisant le débit des rivières.

L'âge venant et malgré la vitalité et l'énergie de « la Jeanne », le meunier a mis sa turbine hors service, laissé le barrage et le canal à l'abandon, pour relier les machines de son moulin au réseau électrique des Forces de Joux, prédécesseur de la Romande Energie.

M. Bonard a vendu tous ses biens immobiliers à la fin des années 1970. L'entreprise qui a repris le moulin a étudié la remise en état de l'amenée d'eau mais ce projet n'a pas abouti et les bâtiments des Engrins ont été transformés en habitations.

Les restes des installations d'adduction d'eau sont encore visibles. L'aqueduc souterrain peut être traversé, avec des précautions cependant et aux risques et périls des promeneurs.

Jean-Marc Laurent

Sociétés locales

Envie de participer aux activités du village?

Plusieurs sociétés locales animent le village. Toutes les personnes intéressées par l'une ou l'autre des activités peuvent contacter

Société de jeunesse
Julien Pelet
Président
pelet@gmail.com

Paysannes vaudoises
Jaccottet Anne-Lise
Tél. 021 887 79 02
al.jaccottet@bluewin.ch

Société de Gymnastique Douce
Peguiron Micheline
Monitrice
Tél. 021 887 72 93
micpeg@bluewin.ch

Société de gymnastique
Laurent Patrick
Président
patrick@laurentsa.ch

Beach Volley Fey-Rueyres
Jordan Valéry
Président
Tél. 021 887 60 61

Football-Club
Boucard Thierry
Vice-président
Tél. 021 887 72 75
contacts@fc-fey.ch

Choeur Mixte de Fey-Rueyres
Métraux Philippe
Président
Tél. 021 887 74 02
m.marianne@econophone.ch



FC Fey-Sports

Location de la buvette du terrain de football

Responsables: Salvisberg Elianne et Yvan 021 / 887 75 16

Matches printemps 2011 (@ = à domicile) coup d'envoi 9 h 45

Date	Equipe	Date	Equipe
Di 27.03.2011	FC Champagne-Sports IIB	Di 15.05.2011	FC Poliez-Pittet II @
Di 03.04.2011	FC Bercher III @	Di 22.05.2011	FC Villars-le-Terroir II
Di 10.04.2011	FC Azzurri Yverdon II	Di 29.05.2011	FC Villars-Tiercelin @
Di 17.04.2011	FC Le Talent II	Di 05.06.2011	FC Essertines
Di 01.05.2011	FC Bottens II	Di 12.06.2011	FC Pailly-Sports III @
Di 08.05 2011	FC Savigny-Forel II	-	-

Mémento

D'autres dates se trouvent dans les articles dédiés

18 mars 2011 à Rueyres ou Fey, Michel Gratier de Bercher, géographe et explorateur de l'Afrique, nous expliquera comment il est allé à la recherche du Sahara vert avant le désert

EPS Bercher-Pailly

L'établissement réunit 8 communes et compte 8 collèges accueillant des classes enfantines (CIN), primaires (CYP1-CYP2) et secondaires (7-9VSO et VSG).

Les inscriptions en classes enfantines se font par courrier en début d'année civile pour les enfants qui atteignent l'âge de 4 ans révolu au 30 juin de l'année en cours.

Les parents dont les enfants sont nés en juillet et août peuvent faire une demande pour avancer l'entrée au CIN. Il est aussi possible de demander à retarder l'entrée au CIN des enfants nés en mai et juin.

Actuellement, le cycle initial n'est pas encore obligatoire et les enfants peuvent entrer directement en première année primaire. Toutefois,

les enfants inscrits au cycle initial sont tenus de fréquenter régulièrement l'école.

Le secrétariat reste bien entendu à votre disposition (021 557 19.50) pour tous compléments d'informations.

Avis de recherche La cuisine des bouts de papier

Afin de tenter de faire connaître (voire de sauver) un patrimoine culinaire très particulier, je recherche les recettes écrites sur des bouts de papier placés entre les pages des livres de cuisine.

En effet, dans tous les livres de ce genre, qui se transmettent de génération en génération, qui souvent sont de simples livres de l'Ecole Ménagère, on trouve des papiers sur lesquels une aïeule (plus rarement un aïeul) a noté ses recettes.

En général ces recettes sont très imprécises (une tasse de lait, un peu de sucre, quelques œufs, etc.) mais elles sont le reflet d'une région à une certaine époque.

Mon but est de photographier les recettes qui me paraissent intéressantes, de les tester et de les réécrire en précisant les quantités, les temps de cuisson et en les adaptant aux produits actuels.

Ensuite de faire paraître sur Internet, si possible à intervalles réguliers, la photo de la recette originale et le texte réécrit.

Alors, si vous avez ce genre de bouts de papier (ou éventuellement des textes écrits directement dans les marges du livre), placez-les dans une enveloppe et mettez-les dans ma boîte à lettres en indiquant vos coordonnées ou alors faites- moi un signe (par

téléphone, par courriel ou en sonnant à ma porte).

Je vous promets que tout vous sera rendu dans l'état où cela m'a été confié.

Merci.

Eric Laurent, Le bateau ivre

Chemin des Onlyons 3, 1044 Fey
021 887 73 22

evlaurent@bluewin.ch

Entretien, surveillance et révision des citernes à mazout

A la suite de la modification de la loi fédérale sur la protection des eaux, les communes n'ont plus l'obligation d'informer les propriétaires de citernes à mazout des obligations d'entretien, de surveillance et de révision de leurs installations en leur envoyant une lettre comme c'était le cas il y a quelques années encore.

Les citernes à mazout sont cependant soumises à un devoir d'entretien général, **sous la responsabilité des propriétaires.**

Il est donc très fortement conseiller de faire contrôler toutes les citernes par une entreprise spécialisée, **tous les dix ans au moins.**

Les communes tiennent un registre de ces contrôles et peuvent, en

cas de pollution, établir le suivi de l'entretien de ces réservoirs pour pouvoir identifier les responsables et aider ainsi les propriétaires à se justifier auprès des assurances en responsabilité civile.

Nous tenons à informer tout particulièrement les propriétaires que les citernes enterrées à simple paroi ou à double paroi sans détecteur de fuite doivent impérativement être contrôlées tous les dix ans et que les citernes enterrées à simple paroi ne pourront plus être exploitées au-delà du 31 décembre 2014.

Les citernes à gaz sont soumises à d'autres dispositions.



La Municipalité

Conférences de Bercher et environs

Constitution du comité et début des activités

Le comité des conférences de Bercher et environs s'est constitué à la fin du mois d'octobre ou au début du mois de novembre 1945 à l'initiative du docteur Gérard Champod de Bercher dans le but d'apporter quelques éléments culturels dans notre région au sortir de la guerre.



La séance constitutive a réuni au collège de Bercher, le docteur Gérard Champod, le syndic de Bercher Adolphe Bécholey, Alfred Jaunin pour le syndic de Fey, le syndic de Rueyres, le pasteur Leyvraz, le pharmacien Léon Subilia, une partie du corps enseignant dont M. Guignard, maître de la classe supérieure, les présidents ou des membres des sociétés de Jeunesse, Willy Métraux pour la Jeunesse de Fey, André Dutoit pour la Jeunesse de Bercher et Marcel Wagnière pour celle de Rueyres.

Il fut décidé d'organiser une conférence par mois durant l'hiver, soit quatre ou cinq conférences par saison.

Les conférences eurent lieu à l'ancienne grande salle de Bercher, bâtiment très vétuste encore visible, à la salle communale de Fey, actuellement l'appartement de la famille Schneeberger ou à la salle du Four à Fey, actuellement transformée en bureaux communaux et au casino de Rueyres. Les services des sociétés de Jeunesses étaient utiles pour chauffer ces salles, à bois et suffisamment à l'avance, et pour mettre les chaises en place, chaises pliables qu'il fallait transporter d'une salle à une autre à l'intérieur du même village, selon les

besoins, et pour remettre en locaux en ordre après les conférences

Les conférenciers étaient présentés par le docteur Champod à Bercher, par Alfred Jaunin à Fey, futur député, futur conseiller national radical, syndic élu mais qui n'accepta pas son élection, personnage doué pour s'exprimer en public qui sera membre du comité jusqu'à son décès en 1986.

Le produit des entrées aux conférences, conférences sans but lucratif rappelons-le, était et est encore destinées à défrayer les conférenciers et à les indemniser pour leurs frais de déplacements ainsi qu'à payer les frais de publication dans les journaux. Nombreux sont cependant les conférenciers qui refusent toute rémunération.

Les conférences étaient et sont traditionnellement suivies d'une verree chez un membre du comité et à ses frais.

Les premières conférences furent organisées pendant l'hiver 1945 – 1946.

Puis les saisons de conférences s'enchaînèrent régulièrement, sans interruption jusqu'à ce jour, avec un plusieurs renouvellements du comité bien sûr.

Le programme était élaboré, en



automne, chez le docteur Champod, dans sa maison verte et moderne comparée aux bâtiments de Bochud, à l'époque, par les esprits moqueurs, lors d'une séance longue qui se terminait fort tard, source de fatigue



pour les personnes qui avaient travaillé tout le jour à l'extérieur. Le docteur Champod, était un homme charismatique, fort estimé, qui a marqué notre région. Avancé en traînant les pieds, fort craint dans ses interventions, arrachant les dents et procédant à l'ablation des amygdales sans anesthésie, il était réputé, dans les hôpitaux et auprès de ses patients, pour la sûreté de ses diagnostics.

Des personnes illustres ont accepté de donner des conférences dans notre région, remplissant les salles, surtout à la sortie de la guerre.

Parmi les plus célèbres on peut nommer le général Guisan qui a donné sa dernière conférence à Fey, avec une très belle affluence, en 1954 pour ses 80 ans, à l'invitation d'Alfred Jaunin, lieutenant-colonel pendant ou après la guerre, Hermann Geiger, Paul Chaudet, Georges-André Chevallaz, à trois reprises, Auguste Piccard, Gilles et Urfer en concert à Fey et bien d'autres tous très intéressants.

Les conférences sont organisées depuis 1941 sans subventions ni mécénat.

Jean-Marc Laurent

(sources Willy Métraux, ancien membre de la Jeunesse de Fey)

<http://www.nicecomputing.ch/conferencesBFR/conf.htm>

Social – Police

Chers Ratons,

2010 a laissé la place à 2011, l'année qui sera remplie de changements: les nouvelles élections, la nouvelle législature et entre autres la fin du contrat de prestation avec la Gendarmerie Vaudoise.

Encore aujourd'hui nous avons un contrat avec la gendarmerie d'Echalens qui assure notre sécurité avec des

tournées régulières dans notre village ainsi qu'à Bercher et Pailly.

Ce contrat touchera à sa fin au 31 décembre de cette année.

A ce jour nous n'avons aucune alternative ni proposition de la part du canton pour une nouvelle solution. Une association des communes sous contrat de prestation a été créée en 2010 suite à la décision cantonale.

Cette association se bat pour défendre les droits des communes bénéficiaires du contrat de prestation et tente de trouver une solution de remplacement d'ici la fin de l'année.

En attendant, profitons encore de voir les véhicules blanc/oranges circuler dans le village nous permettant de dormir presque sur nos deux oreilles.

T. Laurent

Meurtres & Mystères

à la grande salle

Vendredi 18 et samedi 19 novembre 2011, à 19 h 30

Repas-spectacle

Apéritif

Terrine aux morilles

Filet de boeuf
avec garnitures

Dessert

Café

Prix: Fr. 95.–

Réservation obligatoire: nombre de places limitées

Organisation: Paysannes vaudoises, groupe de Fey

Réservation et renseignements auprès de

Mme Lydia Laurent, tél. 079 459 64 42, courriel: lydia@laurentsa.ch



Choeur mixte de Rueyres-Fey

Fondé en 1961 le chœur mixte la Voix des Chênes fête cette année ses 50 ans d'activités, alors vous qui avez envie de passer un bon moment d'amitié, venez nous rejoindre tous les mardi soirs à partir de fin août au casino de Rueyres fraîchement rénové pour chanter, se ressourcer et oublier pour un moment nos soucis quotidiens. Tous sont les bienvenus!

Pour vous faire une petite idée, nos soirées se dérouleront à la grande salle de Fey
Le 30 mars, 1 et 2 avril 2011.

*Amicalement
le président Philippe Métraux*



Patrimoine culturel

Félicitations à Eliane Salvisberg qui a été la plus rapide à nous communiquer la bonne réponse de la photo mystère parue dans la Feuille de Foyard de Fey de 2009. C'est grâce à elle que vous pourrez tester vos talents de pâtissier ou pâtissière à la rubrique « Patrimoine culinaire ».

Il s'agit de la charpente du porche du cimetière.

Ce porche a subi une importante rénovation début juin à fin octobre 2010. En effet voilà plus de 150 ans environ qu'il chapeaute l'entrée nord du cimetière. Il s'agit d'une magnifique charpente chevillée dont les pièces du haut présentaient des traces de pourriture due à la couverture en très mauvais état. Quelques pièces de cette charpente ont été refaites et adaptées à l'ancienne. Les chevrons et le lattage ont été changé et la pose de larmiers en Douglas du pays donnent une touche finale esthétique qui correspond à la couleur des tuiles.

Notre charpentier, Christian Métraux, a pu mettre la main sur un lot de tuiles anciennes rouge orangées de type Alvéolée. Elles sont venues compléter les quelques tuiles d'origine qui ont pu être conservées.



Cette petite construction mérite le coup d'œil. Elle confère à ces lieux sérénité et respect.

C. Vaucher

Patrimoine Culinaire

Le taillé aux Greubons

250 gr de farine
100 gr de greubons
25 gr de beurre
1 cc de sel
1 œuf
1 dl de lait
1 cc de poudre à lever

Mélanger la farine et la poudre à lever, ajouter les greubons hachés.

Faire la fontaine, y mettre l'œuf, le lait et le sel, mélanger le tout. Laisser reposer à température ambiante 1 à 2 h.

Etendre la pâte à 1 ou 2 cm d'épaisseur. Faire des bandes de 2 ou 3 cm de largeur, les couper jusqu'au bord. Cuire au four à 200° pendant 15 à 20 minutes.

Merci à Eliane Salvisberg pour cette excellente recette.

C. Vaucher

Photo mystère



Qu'est ce que c'est que cette curiosité?
Où la trouve-t-on ? et à quoi ça sert ou servait ?

Votre réponse est attendue sur carte postale
à l'administration communale
à l'attention de Mme C. Vaucher

Vous pouvez aussi retrouver votre FFF en couleurs sur le site Internet
www.fey-vd.ch

Déchetterie – Conteneurs Coût – Pâturage

Déchetterie: rappel des heures d'ouverture:

Les 1^{ers}, 3es et 5es samedis de 9h00 à 11h00
Et de mi – mai à fin - septembre

Les mercredis des semaines sans ouverture le
samedi de 18h30 à 19h30 (pas de gros débarras)

Conteneurs pour ordures ménagères
Si le premier conteneur ou le deux deuxième,
etc... est plein...
Marcher un ou deux mètres jusqu'au suivant !
**Cela concerne toutes
les places de conteneurs, et tout le monde.**

Les déchets ménagers non recyclable qui font
moins de 50 60 cm vont
dans les sacs à ordures ménagères.
Les déchets recyclables à la déchetterie,
le papier, le verre, le fer blanc, l'aluminium,
le fer, le bois, les déchets verts

Les déchets des sacs à ordures et les encombrants
finissent à la même place, soit brûler à Lausanne.

En 2010 le poids total des déchets s'élève à
234'635 kg, soit une augmentation de **2.25 %**.
Par habitant 415 kg, quasiment la même chose
qu'en 2009.

En 2010, les écuries ont été remplies au complet. Ce
fut une année très sèche, mais grâce à une bonne

Prévoyez le temps nécessaire pour décharger et
n'arrivez pas à la dernière minute, afin de respecter
les heures de fermeture.

Merci

Merci aux personnels de la déchetterie qui sont
des habitants du village comme vous et moi, et qui
donne de leur temps à notre village!

Conteneurs pour ordures ménagères

Les conteneurs des ordures ménagères
Sont vidés le **jeudi matin**.

Pensez-y, mener vos ordures avant !
Mais pas les déchets qui vont à la déchetterie...

Les déchets encombrants (plus de 50 cm)

En 2009, les ordures ménagères nous ont coûté_
40 centimes par kg
et les encombrants **53 centimes** par kg,
En plus ils passent par Penthaz pour y être
broyés et retransportés à Tridel

Le papier nous coûte Fr. 7.40 la tonne,
soit Fr. 33.29 de moins que les ordures
Le verre nous rapporte Fr. 1.90 la tonne,
soit Fr. 42.50 de moins que les ordures
Merci de trier les déchets.

Coût

Coût annuel par habitant Fr. 137.60 (-1.1%).

Merci aux indépendant et PME qui joue le jeu
avec les déchets professionnels.
Ils participent à la maîtrise des coûts.

Pâturage

organisation et une bonne rotation des parcs, tout
s'est bien passé.

Merci à notre berger pour tout son travail.

Isabelle Skawronski et ses peintures

Isabelle Skawronski vit à Fey depuis 1981, au chemin du Mont. Elle a suivi une formation d'éducatrice de la petite enfance au cours de laquelle elle a appris à créer le matériel didactique nécessaire à l'exercice de sa profession. Aimant œuvrer de ses mains, Isabelle a découvert avec plaisir diverses techniques utiles pour réaliser et présenter les objets de son inspiration.

De retour à Fey après de nombreuses années passées à l'étranger en compagnie de son époux pour des raisons professionnelles, Isabelle a choisi de prolonger ses goûts artistiques et de partir des arts décoratifs pour arriver aux arts plastiques. Elle a ainsi passé par les techniques mixtes,



Les toiles sont à vendre, l'expression artistique passant cependant avant le but lucratif.

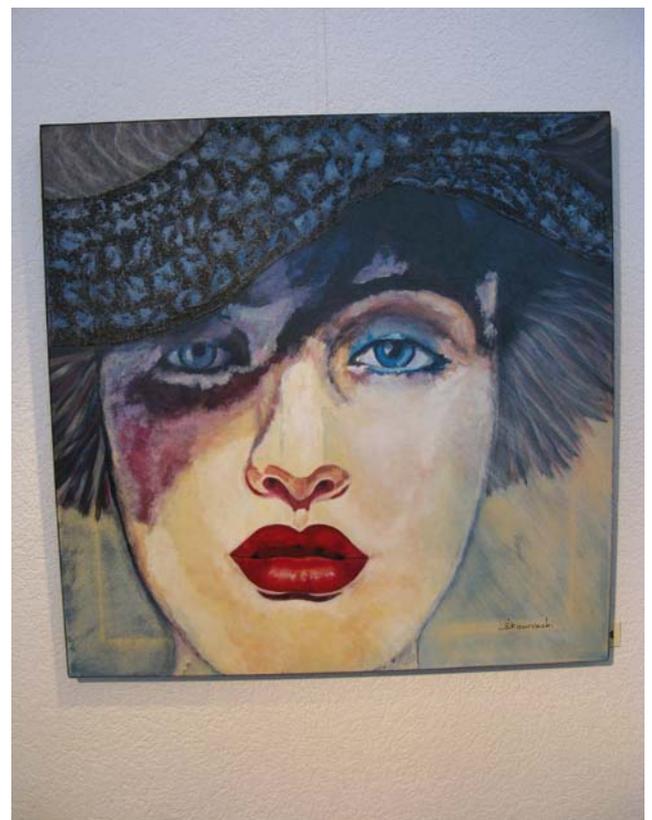
Plusieurs accrochages ont déjà été effectués, à Echallens en 2008, à Chevroux en 2009 et une exposition a eu lieu à la galerie Kairos à Echallens en 2010.

Jean-Marc Laurent



papers collés sur toile, mastic-colle sur bois et peinture, puis par la technique du pastel qui l'a conduite tout naturellement à la peinture acrylique dont elle a appris l'usage à l'école d'art d'Echallens en compagnie de nombreux artistes en apprentissage ou en perfectionnement.

Grâce à l'amour tout particulier qu'Isabelle porte à ses chats, ses animaux de prédilection qui vivent en nombre dans sa maison, elle a su rendre par la peinture leurs attitudes et leurs regards surtout, profonds et mystérieux. Elle peint aussi avec beaucoup de soin des portraits féminins dont les modèles restituent l'ambiance et l'atmosphère des pays lointains dans lesquels elle a passé une partie de sa vie.



Conseil Généraux, votations et élections 2011

Conseils Généraux

Les dates des Conseils Généraux ont été fixées pour l'an 2011.

Il auront lieu:

Mardi 26 juin

mardi 18 décembre

à la Grande salle de Fey.

Les PV des séances sont disponibles auprès du Bureau du Conseil.

Tous les citoyens et citoyennes sont les bienvenus, en cas d'intérêt pour le Conseil.

**Oyez,
Oyez
Citoyens et Citoyennes**

Votations

13 mars
**Elections Communales,
législature 2011-2016**

15 mai

4 septembre

Déclaration d'impôt 2010

Comme 283'000 contribuables vaudois, vous pouvez remplir votre déclaration avec le logiciel VaudTax. Le CD-Rom est à votre disposition au Greffe municipal, ou téléchargeable sur

www.vd.ch/impots

Répartition des tâches au sein de la Municipalité Jusqu'en juin 2011

Administration générale, aménagement du territoire,
police des constructions et paroisses

Jaunin Yves 021 887 73 11
Suppléant Fiadeiro Victor

Informatique, finances, routes, chemins urbains,
éclairage public et service défense incendie

Fiadeiro Victor 021 887 72 53
Suppléant Jaunin Yves

Eau potable, bornes hydrantes, épuration,
fontaines, réseau des collecteurs

Eggenberger Sven 021 887 82 35
Suppléante Laurent Teodora

Forêts, chemins forestiers et refuge

Laurent Dominique 021 887 70 70
Suppléante Vaucher Christiane

Pâturage, domaines, chemins agricoles,
enlèvement et traitement des déchets

Guignard François 079 611 53 16
Suppléant Laurent Dominique

Affaires militaires, police, écoles,
protection civile et services sociaux

Laurent Teodora 021 887 61 16
Suppléant Eggenberger Sven

Bâtiments communaux, cimetière, culture, sport et
sociétés locales, place de jeux et espaces verts

Vaucher Christiane 021 887 60 17
Suppléant Guignard François

Bureau du Conseil:

Président du Conseil

Noël Jean-Luc 021 887 82 09

Vice-président du Conseil

Page Jean-Claude 021 887 64 04

Secrétaire du Conseil

Laurent David 021 887 74 65

Etat civil de Fey, 2010

Nouveaux habitants

Rodrigues Martins Cecilia	Uruqi Sabri	Marchesi Steve
Patricio Filipe Sara Raquel	Kohli Lorraine	Houriet Lucille
Mellaerts Steven	Ulmer Guillaume	Houriet Baptiste
Miri Nouredine	Jaquet Baptiste	Houriet Nicolas
Laurent Valery	Caienar Valentin	Houriet Eloise
Dreyfus Steve	Gonthier Jean Pierre	Weber Stéphane
Dreyfus Marianne	Becker Jean Alain	Weber Emeline
Robert Christophe	Salvador Becker	Herzog Prisca
Du Bois-dit-Bonclaude Anne	Maibach Patrik	Lagnaz Richard
Du Bois-dit-Bonclaude Damien	Maibach Audrey	Lagnaz Caroline
Favre Nathalie	Hug Francine	Lagnaz Maé
Favre Valentin	Hug Auriana	Lagnaz Leslie
Dähler Fournier Monique	Berger Sandrine	Lagnaz Tim
Fournier Clo,	Bottiglieri Carlo	Nussbaum Katia
Fournier Yalic	Bucher Andrea	Paita Jonathan
Baum Pierre	Decocq Laurent	Clerc Aurore
Baum Maria Louise	Cochet Fanny	Greco Giovanna

Mariages

3 mars	Uruqi Jacqueline et Sabri
13 mars	Persoz Laurent Angélique et Laurent Gilles
19 mars	Liberati et Caroline Loc
27 août	Illobre Caroline et John

Nalssances

2 avril	Béboux Eléanore
7 avril	Laurent Mathilde
24 avril	Liberati Kaël
3 mai	Laurent Vincent

Décès

17 avril	Madame Gander Marlyse
18 avril	Monsieur Pahud Claude
1er juillet	Monsieur Laurent Héli
6 juillet	Madame Durguti Flore-Lise
25 juillet	Monsieur Baum Pierre

42 personnes ont quitté la Commune

La population de la Commune s'établit à 561 habitants

Répartition des tâches au sein de la Commune

Greffe municipal	Laurent Jean-Marc	bureau tél	021 887 81 13
		fax	021 887 62 40
		privé tél	021 887 71 56
Contrôle des habitants	Pittet Denise	bureau tél	021 887 70 88
		fax	021 887 62 41
		privé tél	021 881 64 16
Boursier	Laurent Stéphane	bureau tél	021 887 86 21
		privé tél	021 887 75 56
		portable	078 619 74 70
Capitaine des pompiers	Laurent Patrick	tél	079 773 18 04
Relevé des compteurs d'eau	Vaucher Bernard	tél	021 887 60 17
STEP	Page Jean-Claude	tél	021 887 64 04
Service funèbre	Vaucher Christiane	tél	021 887 60 17
Déneigement des routes	Laurent Dominique	tél	021 887 70 70
Déneigement des trottoirs	Jaunin Marc	tél	079 290 34 75
Préposé au pressoir	Pidoux Frédéric	tél	021 887 82 57
Conciergerie église	Guedes Marie-José	tél	021 887 70 53
		ou	079 728 05 31
Conciergerie école	Simões Matias Suzana	tél	079 753 19 72
Réservation et conciergerie grande salle et salle du bas	Guedes Marie-José	tél	021 887 70 53
		ou	079 728 05 31
Réservation et conciergerie refuge	Page Anne-France	tél	021 887 64 04
		ou	079 665 06 75
Réservation et conciergerie petite salle maison de commune (pour assemblée et réunion uniquement)	Maistrello Patricia	tél	021 882 50 12

Horaires d'ouverture des offices communaux

Greffe municipal le lundi de 19 h à 20 h. le matin de 9 h à 11 h, ou sur rendez-vous au 021 887 71 56

Bourse le lundi de 19 à 20 h, ou sur rendez-vous au 021 887 86 21

Contrôle des habitants le lundi de 19 h à 20 h, ou sur rendez-vous au 021 887 70 88 ou 021 881 64 16
